

# **Cette formation à la fois théorique et pratique fera de vous un porteur de projet ou un conseiller capable d'intégrer les procédures de développement territorial**

## **Conditions d'admission**

Cette licence se propose de former de futurs entrepreneurs ruraux, des conseillers d'entreprises rurales ou des conseillers économiques de collectivités territoriales capables de raisonner des projets pluridimensionnels.

L'enseignement dispensé sera axé sur l'apprentissage d'une démarche conduisant à la prise de décision et intégrant étroitement des variables d'ordre territorial, humain, juridique, fiscal, économique et social.

### **Une formation adaptée :**

#### **- A des publics diversifiés.**

En fonction des compétences déjà acquises durant son cursus antérieur, l'étudiant pourra bénéficier d'un test de positionnement permettant la mise en place d'un contrat de formation signé par l'étudiant.

#### **- A la possibilité d'effectuer une partie de la formation à l'étranger.**

En ce qui concerne le projet tutoré et le stage de fin de formation (14 semaines).

#### **- A la formation continue.**

Les candidatures de salariés ou de demandeurs d'emploi seront examinées par une commission pédagogique de validation des acquis. Cette commission aura recours à une évaluation des acquis sous forme de test écrit ou oral.

### **Une formation en partenariat avec le milieu professionnel :**

**Un réseau important de professionnels, acteurs du monde de l'entreprise ou du développement territorial se mobilise autour de cette formation en apportant les pratiques concrètes du terrain ( près de 30% de la formation) et en les guidant dans la recherche d'emploi.**

### **Le contenu de la formation :**

La formation, d'une durée globale de 508.5 heures, s'organise autour de 7 domaines d'enseignement.

- UE 1 : Bases de géographie et d'économie rurales (71.5 heures).
- UE 2 : Développement territorial et stratégie d'entreprise (112.5 heures).
- UE 3 : Conception d'un projet d'entreprise et de développement territorial (80.5 heures).
- UE 4 : Techniques d'expression et de communication (57 heures).
- UE 5 : Projet tutoré, participation à la mise en œuvre d'un projet d'entreprise et de développement territorial (85 heures).
- UE 6 : Gestion d'une entreprise rurale (140 heures).
- UE 7 : Stage en entreprise d'une durée de 14 semaines qui fait l'objet d'un mémoire.

### **Délivrance de la licence :**

L'étudiant doit obtenir une moyenne générale égale ou supérieur à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble constitué par le projet tutoré et le stage (UE3+UE5+UE7).

La licence est délivrée sur la proposition d'un jury composé pour un quart de professionnels.

Par ailleurs une réunion de bilan, rassemblant étudiants et enseignants est prévue à la fin de chaque semestre.

### **Des possibilités de poursuite d'études :**

A l'issue de la licence professionnelle, une passerelle permettra à quelques étudiants de poursuivre leurs études en master de Sciences Humaines et Sociales, en particulier dans le master mention « Géographie-Aménagement », spécialité « Ruralités et dynamiques territoriales ».

### **Niveau requis :**

Cette licence s'adresse à des étudiants titulaires du :

- DEUG Géographie, AES, Economie et Gestion.
- BTSA ACSE, Services en Espace Rural, GPN.
- BTS Animation et gestion touristiques locales, Assistant de Gestion PME-PMI, Economie Sociale et Familiale.
- DEUST Gestion, Création d'Entreprises Artisanales et de Services, Gestion de l'Entreprise, Gestion et Comptabilité des Entreprises.
- DUT Gestions des Entreprises et Administrations, Gestion Administrative et Commerciale.

En formation continue, elle s'adresse à toutes les catégories de salariés intervenant dans les domaines du conseil aux entreprises et du développement territorial.

### **Les démarches :**

Les dossiers de candidature sont à retirer soit à :

- l'Université du Mirail : au secrétariat du Département de Géographie- Aménagement, à Foix ou à Toulouse.
- l'ENFA, au secrétariat ESDE.
- l'EPLEFPA de Pamiers, secrétariat du Lycée.

**Ils doivent être retournés au secrétariat du Lycée Agricole de Pamiers, route de Belpech, 09100 Pamiers pour le 15 Juin.**

Les dossiers sont examinés par une commission pédagogique et les candidats sont avertis par courrier du résultat des délibérations.

**Les étudiants dont la candidature est jugée recevable seront convoqués individuellement pour une audition début juillet.**

**Début des cours : Octobre**

*Nota : Cette licence professionnelle sera créée à la rentrée 2004-05, sous réserve que le Ministère de l'Education Nationale délivre à temps l'autorisation d'ouverture.*

### Les fonctions exercées :

#### - Conseiller d'entreprises rurales.

Chargé d'études pour la conception et la mise en œuvre de projets de développement.

#### - Chargé de mission auprès de collectivités locales ou de structures socio-professionnelles.

Responsable de l'appui aux porteurs de projet et à l'installation d'entreprises au sein des Chambres Consulaires, des collectivités territoriales, des structures responsables des Pays, des organismes de conseil aux entreprises.

#### - Entrepreneur rural.

Cette formation permettra au Chef d'Entreprise de combiner des activités complémentaires dans le domaine de l'artisanat, de l'agriculture, du tourisme, des services aux populations.

### Les cadres d'exercice :

- **Collectivités territoriales :** Commune, Départements, Régions, Communautés de communes, Syndicats intercommunaux, Services économiques des Conseils Généraux, ...

- **Chambres Consulaires :** Chambre des métiers, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre d'Agriculture.

- **Services de l'Etat :** DDAF, DDE, ...

- **Comités d'expansion économique, Centre de Gestion, établissements para-publics, ...**

- **Bureau d'études, entreprises, ...**

- **Associations de développement.**

### Contacts :

UNIVERSITE TOULOUSE LE MIRAIL  
Département de Géographie-Aménagement  
Centre universitaire de Foix et de l'Ariège  
4 rue R. Lafayette, 09.000 FOIX  
Secrétariat : Claudine LONCELLE

Tél : 05 61 02 19 88 – Fax : 05 61 02 19 97 – Mel : loncelle@univ-tlse2.fr

ECOLE NATIONALE DE FORMATION AGRONOMIQUE  
Département Economie et Sociologie du Développement  
BP 87 – 31326 CASTANET-TOLOSAN  
Secrétariat : Thérèse AMIEL  
Tél : 05 61 75 32 50 – Fax : 05 61 75 32 94  
Mel : secretariat-esde.enfa@educagri.fr

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT et de  
FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE  
Route de Belpech 09100 PAMIERS  
Secrétariat : Marie PEREZ  
Tél : 05 34 01 38 00 – Fax : 05 61 67 40 16  
Mel : legta.pamiers@educagri.fr

### Responsables de la formation :

- **Directeur :** Michaël **POUZENC**, Maître de Conférences en géographie et aménagement, Université de Toulouse Le Mirail.

- **Directeur Adjoint :** Jean-Pierre **DEL CORSO**, Professeur certifié de l'enseignement agricole en sciences économiques, EPL de Pamiers.

- **Directeur Adjoint :** Jean **SIMONNEAUX**, IPAC (Ingénieurs, professeurs agrégés et certifiés) en économie, ENFA de Toulouse.

### Enseignants :

- **Fabienne CAVAILLE**, MCF en géographie, Université de Toulouse Le Mirail.

- **Corinne EYCHENNE**, ATER en géographie, Université de Toulouse Le Mirail.

- **Cécile JEBEILL**, MCF en droit, Université de Toulouse Le Mirail.

- **Michaël POUZENC**, MCF en géographie et aménagement, Université de Toulouse Le Mirail.

- **Jean-Pierre DEL CORSO**, PCEA économie, EPL de Pamiers.

- **Régis DUPUY**, PCEA économie, EPL de Pamiers.

- **Philippe DELBOUYS**, PLPA informatique, EPL de Pamiers.

- **Pierre HUYETTE**, PCEA économie, EPL de Pamiers.

- **Mohamed GAFSI**, MCF en économie, ENFA de Toulouse.

- **Jean SIMONNEAUX**, IPAC en économie, ENFA Toulouse.

### Professionnels :

- **Guy BABY**, Conseiller au CEGERA.

- **Jean-Pierre NEUMAN**, Directeur du Comité de Bassin d'Emploi du Comminges.

- **Pascale SANS**, Agent de développement à l'association ESPACE.

- **Gérard GRIMA**, Directeur des services de la Chambre des Métiers de l'Ariège.

- **M. CASTAING**, Conseiller à la Chambre d'Agriculture de l'Ariège.

- **Martine PERRIER**, Chargée de mission au Comité Régional du Tourisme.

- **Georges VIGNEAU**, Agent de développement local au SIVOM du Donezan.

- **Didier KUSS**, Chargé de Mission à Ariège Expansion.

- **Alain MENVILLE**, Directeur du Développement Territorial au Conseil Général de l'Ariège.

*Vers des métiers  
riches en contacts humains...*

## LICENCE PROFESSIONNELLE

## ENTREPRISES RURALES ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

UNIVERSITE  
DE TOULOUSE  
LE MIRAIL

UFR Sciences, Espaces Sociétés  
Département de Géographie-Aménagement

E n f a  
Toulouse Auzerville

Ecole Nationale de Formation Agronomique  
Département ESDE

E P L E F P A  
de  
Pamiers

Etablissement Public Local d'Enseignement  
et de Formation Professionnelle Agricole

